



Bruxelles, le 31 octobre 2023
(OR. en)

14702/23

EDUC 404
GENDER 195
JEUN 248
EMPL 513
DIGIT 236
SOC 723

NOTE

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Comité des représentants permanents/Conseil
Objet:	Attirer les talents féminins dans les disciplines des sciences, des technologies, de l'ingénierie, des arts et des mathématiques (STIAM) - <i>Débat d'orientation</i>

Après avoir consulté le Comité de l'éducation, la présidence a élaboré la note d'information en annexe, qui servira de base au débat d'orientation devant avoir lieu lors de la session du Conseil "Éducation, jeunesse, culture et sport" du 23 novembre 2023.

**Attirer les talents féminins dans les disciplines des sciences, des technologies, de l'ingénierie,
des arts et des mathématiques (STIAM)***Note d'information de la présidence*

La transformation technologique est un élément essentiel du progrès économique et social de l'Union européenne (UE) et du reste du monde. Dans le même temps, le développement de l'intelligence artificielle promet d'être un élément qui aura une incidence extraordinaire dans un avenir déjà amorcé. Par conséquent, on observe une augmentation de la demande du nombre de professionnels possédant des profils des domaines des STIAM¹ tant au sein du secteur de la fabrication qu'au sein du marché du travail. Aux systèmes d'éducation et de formation incombe la responsabilité de répondre à cette demande. Pour relever les défis que nous réserve l'avenir, il sera nécessaire de mobiliser les talents de tous nos jeunes. Toutefois, un nombre important d'entre eux, en particulier les filles et les jeunes femmes, continuent de choisir des parcours de formation qui s'éloignent des sciences et des technologies.

¹ Comme indiqué dans le titre, STIAM est l'acronyme de "sciences, technologies, ingénierie, arts et mathématiques". Le présent document inclut la lettre "A", qui représente les arts, l'innovation et la créativité, en adoptant la vision plus inclusive de la Rhode Island School of Design (l'école de design de Rhode Island) de 2010, selon laquelle la créativité devient un facteur clé du développement de la curiosité, de l'innovation et de la recherche de solutions variées.

Les statistiques les plus récentes montrent la persistance des stéréotypes de genre dans l'éducation². Par exemple, dans les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)³, le nombre de femmes qui parviennent au niveau de l'enseignement supérieur a considérablement augmenté; en fait, dans la plupart des pays, elles sont déjà majoritaires. La proportion de femmes dans les domaines liés à l'éducation (80 %), à la santé (80 %) et aux sciences sociales (70 %) est restée relativement stable depuis 2005. Toutefois, entre 2005 et 2020, le pourcentage de femmes ingénieures n'a guère changé, demeurant aux alentours de 25 %. Le fait le plus inquiétant est, cependant, que la proportion de femmes diplômées dans les domaines liés aux technologies de l'information et de la communication (TIC) a baissé de trois points de pourcentage et qu'elle ne représente aujourd'hui que 20 % du total.

Le déséquilibre entre les étudiants hommes et femmes dans les différents domaines des STIAM doit être corrigé pour pouvoir réduire l'écart entre les hommes et les femmes en matière d'emploi. Cette situation est aggravée par le fait que "les jeunes femmes sont plus susceptibles que les jeunes hommes de faire partie des inactifs en raison de leurs responsabilités familiales, telles que la charge d'enfants ou d'adultes dépendants ou l'exercice d'autres responsabilités personnelles ou familiales"⁴. C'est pourquoi le Conseil recommande aux États membres "d'aligner les offres d'emploi sur les principes pertinents du socle européen des droits sociaux, en garantissant l'égalité de traitement et des chances entre les femmes et les hommes dans tous les domaines".

² Brussino, O. et J. McBrien (2022), *Gender stereotypes in education: Policies and practices to address gender stereotyping across OECD education systems*, Documents de travail de l'OCDE sur l'éducation, n° 271, Éditions OCDE, Paris.

³ Encinas-Martín, M. et M. Cherian (2023), *Gender, Education and Skills: The Persistence of Gender Gaps in Education and Skills*, Études de l'OCDE sur les compétences, Éditions OCDE, Paris.

⁴ Recommandation du Conseil du 30 octobre 2020 relative à "Un pont vers l'emploi – Renforcer la garantie pour la jeunesse" et remplaçant la recommandation du Conseil du 22 avril 2013 sur l'établissement d'une garantie pour la jeunesse (JO C 372 du 4.11.2020, p. 1).

L'équité, l'inclusion et la promotion des vocations dans les domaines des STIAM sont essentielles pour le Conseil de l'UE. Ainsi, "afin d'être inclusives, l'éducation et la formation doivent également tenir compte des questions d'égalité des genres dans les processus d'apprentissage et dans les établissements d'éducation et de formation, et remettre en cause et éliminer les stéréotypes de genre, en particulier ceux qui limitent le choix de leur domaine d'étude par les garçons et les filles"⁵.

Aujourd'hui, il est très difficile de répondre à la demande de professionnels des domaines des STIAM émanant du secteur de la fabrication. Tous les pays ont besoin d'un plus grand nombre de personnes, hommes et femmes, formées dans ces domaines. Si les jeunes femmes s'y engageaient dans la même proportion que leurs homologues masculins, le problème serait considérablement moins important.

L'égalité de genre ne constitue pas seulement un impératif moral, elle représente aussi un facteur essentiel de la création d'économies plus fortes, plus durables et plus inclusives. Les pays de l'UE sont tout à fait conscients des difficultés que présente la situation actuelle pour nos systèmes d'éducation et de formation et, en fin de compte, pour l'avancement et le progrès de nos pays. Ils reconnaissent également que les nombreuses initiatives mises en œuvre ne produisent pas les résultats escomptés. Susciter la motivation et l'intérêt des filles et des jeunes femmes pour les domaines des STIAM à tous les niveaux de l'enseignement et de la formation, en particulier dans l'enseignement supérieur, y compris l'enseignement et la formation professionnels (EFP) supérieurs et l'université, reste l'un des grands défis de nos systèmes d'éducation et de formation. Si nous réussissons, cela contribuera à mettre fin à la ségrégation dans le domaine de l'emploi. En outre, la participation des femmes permettra de mieux répondre aux besoins du marché du travail et, à terme, favorisera le développement économique et social dans nos pays.

⁵ Résolution du Conseil relative à un cadre stratégique pour la coopération européenne dans le domaine de l'éducation et de la formation, dans la perspective de l'espace européen de l'éducation et au-delà (2021-2030) (JO C 66 du 26.2.2021, p. 1).

Compte tenu de ce qui précède, la présidence invite les ministres à se pencher sur les questions qui figurent ci-dessous en vue d'un débat sur le sujet.

Questions en vue du débat:

- Quels sont, selon vous, les principaux défis à relever pour réduire l'écart entre les hommes et les femmes dans les disciplines des STIAM?
- Quelles initiatives pourraient être lancées, dans des contextes tant nationaux qu'europeens, pour attirer les talents féminins dans les domaines de l'éducation et de la formation dans les disciplines des STIAM?
